



Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction départementale
de la cohésion sociale



Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance
www.adepape21.org

COMPTE-RENDU de la réunion de Bureau de l'ADEPAPE 21
le 18 juin 2020, à 18h15, au 13 rue du fort de la Motte Giron 21000 DIJON
Locaux du dispositif DEL des PEP 21. Salle DOLTO.

Présences :

Mesdames Françoise LABREGERE, Zorah MALFONDET et Cécile TREMEAU.
Messieurs Roland BONNAIRE, Hervé BONNAVAUD et Gérard LLORCA.

Absences : néant.

-1- Compte-rendu : Congrès National de LA ROCHELLE, 7 et 8 mars 2020 :

Zorah MALFONDET, Gérard LLORCA

Quentin FROCHOT n'est pas membre du bureau et, depuis plusieurs mois, ne répond plus à nos diverses sollicitations (CA et Commission-Jeunes).

Gérard LLORCA signale qu'il a été déçu par ce congrès et qu'il ne souhaite pas y participer dans les années prochaines.

Quentin FROCHOT a été approché par le Président National, Jean-Marie MULLER et par des personnes du département de la MARNE (51), afin de relancer l'ADEPAPE 51 à REIMS.

Zorah MALFONDET et Gérard LLORCA regrettent le conflit qui oppose les associations qui se réclament du mouvement REPAIRS et la Fédération des ADEPAPE. Lors du congrès de LA ROCHELLE les adhérents de REPAIRS ont été exclus de la FN ADEPAPE : les 3 délégués de la Côte d'Or se sont abstenus lors de ce vote.

Roland BONNAIRE regrette que l'on exclue de jeunes forces vives de notre fédération. Par contre il rappelle que le mouvement REPAIRS parle beaucoup **d'enfants placés** tout en étant très critique vis à vis des services ASE. A contrario les ADEPAPE parlent **d'enfants accueillis ou confiés**, nuance non négligeable, et considèrent les services ASE comme de précieux et indispensables partenaires.

Autres points : voir document envoyé par la FD et joint au présent compte-rendu.

-2- Point sur les finances et demandes de subventions (CAF et Ville de DIJON) :

– Etat des comptes et budget en cours:

Hervé BONNAVAUD présente le détail des comptes du budget en cours :

Compte courant : 612,75 € Compte livret : 120756,13 €

– Etat des subventions : CD : 5 000 € (versés ces prochains jours),

Ville de DIJON (4 000 € sollicités), FDVA (Etat) (3 000 € attribués),

Ville de CHENÔVE (1 000 € sollicités), CAF* (2 000 € sollicités)

- Dossier subvention CAF* à compléter pour le **lundi 22 juin au plus tard**, à la demande de notre contact-CAF, Monsieur BALLEYGUIER.

Roland BONNAIRE et Hervé BONNAVAUD ont réalisé ce travail le mardi 16 juin et le dossier finalisé a été transmis à la CAF le mercredi 17 juin.

- Carte bancaire pour la « Commission Jeunes » LIB'AIR T :

Hervé BONNAVAUD présente le dossier aux participants. Ceux-ci votent à l'unanimité, la possibilité, pour Justine MERCIER, responsable de la Commission Jeunes, d'être en possession d'une **carte bancaire** afin de faciliter ses paiements lors des sorties et événements qu'elle organise. Sa ligne de compte sera approvisionnée à hauteur d'un **montant de 500 €**.

- **Cotisations de nos partenaires :**

Acodège : 500 €, Croix Rouge : 500 €, ABPE : 300 €,

GREN : 100 €, PEP : 100 €.

L'ADEPAPE 21 adhère à toutes ces associations par une cotisation de 50 €.

-3- Compte-rendu des travaux de la « Commission Jeunes » :

Roland BONNAIRE rapporte : la Commission Jeunes s'est concertée régulièrement sous la guidance de Justine MERCIER (réunion du 06 février , visio-conférences des 07 mai et 28 mai). Une sortie a été organisée le 13 juin : elle a regroupé une dizaine de participants pour un pique-nique sur une pelouse du campus universitaire.

-4- Compte-rendu des travaux de la Commission Ad'hoc « Communication » :

Cette commission a réuni 5 membres, le 4 mars 2020 : Roland BONNAIRE, Hervé BONNAVAUD, Marc PERRIN (collaborateur non adhérent), Clémence ROBERT (volontaire service civique) et Antoine SIRE.

Suite à cette séance de travail il a été décidé des modifications sur le site informatique et la plaquette de présentation de l'association.

Hervé BONNAVAUD a travaillé sur le site de l'association : réorganisation de l'arborescence. Il a, par ailleurs, présenté des projets en vue de la création de 2 kakémonos sur lesquels le slogan du site sera repris :

« L'ADEPAPE 21 vous aide à franchir les obstacles ».

Roland BONNAIRE procédera à l'actualisation de la plaquette de l'association : Zorah MALFONDET se chargera des échanges avec la graphiste puis avec le Conseil Départemental pour 2500 nouveaux tirages.

-6- Activité de l'ADEPAPE 21 durant la période de confinement :

Roland BONNAIRE rapporte : pendant la période 15 mars-11 mai, notre activité n'a pas cessé : nous avons dû épauler nos jeunes particulièrement au niveau des **secours alimentaires et des aides au logement**.

Il a envoyé **un courrier aux 8 parlementaires de Côte d' Or** concernant la prime exceptionnelle de 200 € qui ne pourra être perçue par de nombreux jeunes précaires 18/25 ans car non étudiants et non allocataires CAF : 3 d'entre eux ont répondu, la sénatrice Anne-Catherine LOISIER qui a agi et posé une question écrite au ministre de la santé, les députés Fadila KHATTABI et Rémi DELATTE qui constatent l'injustice faite à nos jeunes...

-7- Dossiers des nouveaux adhérents et accompagnements divers :

Roland BONNAIRE précise que de nombreux jeunes nous contactent en ce moment : il nous sont orientés par les travailleurs sociaux ou nous repèrent grâce à leurs amis déjà adhérents. Si l'aide au permis de conduire était, il y a

encore quelque mois, l'attrait principal, aujourd'hui ce sont plutôt les aides alimentaires et au logement qui suscitent leur adhésion.

-8- Questions et informations diverses :

- Formation des bénévoles-aidants non issus de l'ASE : séance reportée au **mardi 15 septembre 2020 de 18h00 à 20h00** au local « **Les 3 A** ».
- Journée du 20 mars à SENNECE-les-MÂCON : report en octobre.
- Travail conduit par le dispositif « Les 3 A » :
une réunion de synthèse et coordination, en visio-conférence, chaque jeudi, de 10h30 à 12h00 avec nos partenaires Apprentis d'Auteuil et Acodège.
- COFIL CREA-ADEPAPE 21 :
Visio-conférence de 10h00 à 12h00 le 03 juin 2020 → état d'avancement du projet de création des ADEPAPE dans les 7 autres départements de la région Bourgogne-Franche Comté.
L'ADEPAPE 58 est créée, les créations des ADEPAPE 71 et 25 progressent.
- Travail du groupe N°9 « Plan Pauvreté » :
Visio-conférence de 14h30 à 16h30 le 05 juin 2020. Le projet a peu avancé durant la période de confinement.
- Rencontre avec le service de Bruno MARQUES (CCAS DIJON) : le lundi 08 juin 2020. **Roland BONNAIRE**.

Participants en présentiel :

Cécile CHEVIRON : responsable des ressources du CCAS.

Anne-Véronique MODI-PERRET : cheffe du service des politiques contractuelles,

Roland BONNAIRE : président de l'ADEPAPE 21,

Participants en visio :

Nathalie KELLE directrice du CCAS,

Caroline COURTOIS FOUCARD : coordinatrice des subventions et conventions.

Sujet des débats : demande de précisions de notre part au sujet de la Convention -Accès à la formation « Conduite Automobile » -Acodège- Cette rencontre n'a pas permis de faire réellement progresser le dossier.

- Rencontre avec Madame Florence MULLER, responsable de la **plateforme mobilité**, le 19 juin : **Roland BONNAIRE**, après cette entrevue, pense que ce dispositif peut être complémentaire aux conventions que nous avons passées avec nos partenaires. Madame MULLER peut nous aider à monter certains dossiers permis de conduire...

- Visio-Conférence avec M. FOUGAIROLLE, directeur de GREN le 09 juin.
Roland BONNAIRE a négocié une convention se rapprochant de celle contractée avec les PEP, accord très favorable. Monsieur FOUGAIROLLE pense qu'au 01/09/2020 il pourra finaliser sa proposition. Pour faire suite à cet échange, **Roland BONNAIRE** a rencontré, à SEMUR-en-AUXOIS, le 26 juin, **Madame CROCHARD**, coordinatrice de l'auto-école sociale de GREN, pour régler de nombreux détails techniques.

– Page du Bien Public : interviews sur les réussites de jeunes issus de l'ASE.

– Calendrier :

AG 2020 le **JEUDI 22 OCTOBRE 2020** à 18h00, à la MDA.

Conférence de Jean-Pierre ROSENCZVEIG

le **JEUDI 26 NOVEMBRE 2020**, à 18h00 au CD.

– Autres informations et propositions des administrateurs :

- Passeport bénévole : **Gérard LLORCA** devra en parler au prochain CA.

– Recrutement d'un volontaire en mission de service civique :

Clémence ROBERT termine sa mission le 30 septembre prochain. Nous devons, dès début juillet, recruter son successeur.

Gérard LLORCA, Hervé BONNAVAUD et Roland BONNAIRE se proposent pour participer à ce recrutement, aux côtés d'**Armand DUBOIS**, notre correspondant « service civique » à la Ligue de l'Enseignement.

– Fiches-Actions :

Roland BONNAIRE a procédé à l'actualisation des 5 fiches-actions (numéros 1,2,3,8,9) et à la création de la fiche-action N°10 : le résultat de ce travail a été proposé aux membres du bureau qui n'ont pas souhaité apporter de modifications.

Hervé BONNAVAUD sera chargé de leur mise en forme et de leur édition sur le site internet de l'association.

– Une idée à creuser :

Roland BONNAIRE pense que pour renforcer notre association et assurer sa pérennité il faut réfléchir à la possibilité d'avoir un temps partiel de salarié (permanence, accompagnements...).

Il propose un 0,20 ETP de CESF : il faudrait pouvoir négocier avec une association comme les PEP, ou l'Acodège, ou autre, afin d'obtenir la mise à disposition d'un personnel pendant **7h00/semaine**.

Bien sûr, il faut trouver le financement : négociation avec le CD.

A la CCN 66, un CESF à 0,20 ETP, avec 5 ans d'ancienneté, a un salaire chargé annuel de **7600 €**.

Merci à **Vincent BONNAIRE**, directeur du dispositif DEL des PEP cbfc, qui a mis à notre disposition une salle pour permettre cette réunion en présentiel.

Centre Maternel
Talant
croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



FONDATION
DU GRAND ORIENT DE FRANCE
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 12 février 1987



LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR



Retrouvez la ligue de l'enseignement

